

20^e conférence régionale du Québec

7 au 10 septembre 2014
Hilton Lac-Leamy, Gatineau



20 ANS ET PUIS APRÈS...

La Conférence régionale de l'ICRA – Québec célèbre en 2014 ses 20 ans. « Pis après? » diront certains qui verront peut-être l'atteinte de ce jalon comme une bonne occasion de faire le bilan de l'évolution des régimes d'avantages sociaux. « Et puis après? » diront d'autres qui y verront l'occasion de planifier les prochaines étapes visant à assurer la pérennité de ces régimes.

L'atteinte de « la vingtaine » revêt une grande importance pour l'ICRA – Québec, et avec le nombre toujours croissant de participants à la Conférence régionale, cela confirme l'intérêt des principaux intervenants de l'industrie des régimes d'avantages sociaux pour des séances de formation de grande qualité portant sur des sujets d'actualité. Sans étonnement, en dépit de la grande évolution des régimes d'avantages sociaux au fil des ans, plusieurs des sujets qui ont été abordés par le passé demeurent encore d'actualité. Dans le contexte de ce 20^e anniversaire, nous avons élaboré un programme visant à satisfaire à la fois autant le côté « Pis après? » que le côté « Et puis après? »!

« Pis après? »

Ainsi, le panel d'ouverture de même que chaque séance de la journée du mardi 9 septembre porteront sur des sujets « phares » qui ont été couverts lors de conférences régionales passées, permettant ainsi de faire une rétrospective des 20 dernières années. Évidemment, les sujets seront actualisés et chaque séance visera notamment à analyser leur évolution et à cerner les raisons pour lesquelles ils sont toujours d'actualité en 2014. Le côté « Et puis après? » ne sera pas pour autant délaissé car nos conférenciers donneront également leur vision d'avenir et présenteront les pistes de solution à privilégier à la lumière des leçons du passé.

« Et puis après? »

Le panel de fermeture de même que chaque séance de la journée du mercredi 10 septembre porteront sur des sujets « chauds » en 2014, mais qui sont également porteurs d'avenir. Cette journée, axée sur l'actualité, permettra d'analyser la vision de plusieurs intervenants de l'industrie, d'horizons différents, sur l'évolution des rôles de chacun dans un contexte de prise en charge des responsabilités pour assurer la pérennité de nos régimes d'avantages sociaux.

Finalement, comme à chaque année, les participants pourront aussi apprécier les occasions de réseautage et profiter d'un volet divertissement haut en couleurs. En particulier cette année, afin de souligner le 20^e anniversaire et de remercier les participants qui, année après année, ont contribué au grand succès de cette conférence régionale, on promet un programme d'activités de divertissement plus étendu qu'à l'habitude avec une soirée du dimanche plus relevée et, le mardi, un gala anniversaire 20 ans pour célébrer en grand!

Nous espérons que cette programmation toute spéciale du 20^e anniversaire saura satisfaire les congressistes!

INSTITUT CANADIEN DE LA RETRAITE ET DES
AVANTAGES SOCIAUX



ICRA
RÉGION DU
QUÉBEC

Les inscriptions auront lieu au Hilton Lac-Leamy selon l'horaire suivant :

Dimanche 7 septembre : 15 h – 21 h

Lundi 8 septembre : 7 h – 19 h

Mardi 9 septembre : 7 h – 18 h

Soirée de bienvenue « Spécial 20 ans »

Dimanche

7 septembre

18 h 30 – 20 h

Cocktail dinatoire d'ouverture

20 h – 21 h



Spectacle mettant en vedette Sugar Sammy

L'un des humoristes le plus en vue sur la scène humoristique, Sugar Sammy jouit d'un succès tant à Montréal, sa ville natale, qu'ailleurs dans le monde. En deux ans, il a vendu plus de 235 000 billets pour ses spectacles au Canada et en Inde, dont plus de 85 000 pour son spectacle bilingue anglais-français sans précédent. Selon le magazine Pollstar, sa tournée lui a permis de se hisser parmi les 30 tournées les plus lucratives en Amérique du Nord. Autant les critiques que ses fans l'ont félicité d'avoir trouvé le moyen de réunir, sous un même toit, des gens pour les faire rire à la fois entre eux et d'eux-mêmes. En mai 2013, Sugar Sammy est couronné au prestigieux gala Les Olivier présenté au Québec. Il remporte l'Olivier du « Spectacle de l'année », voté par l'industrie, ainsi que l'Olivier « Humoriste de l'année », voté par le public. Puis, en 2014, le public lui décerne à nouveau l'Olivier de l'année à la 16^e édition du gala.

Il est le tout premier artiste choisi par Comedy Central India pour effectuer une tournée en Inde où, en mars 2013, il présentait son spectacle en anglais-hindi-punjabi à Mumbai, à Bangalore et à Delhi. Sugar Sammy se produit en quatre langues, ce qui lui offre la chance de visiter ses fans de partout à travers le monde. Sa perspective humoristique s'est élargie ainsi à un niveau international.

Prochain arrêt : poursuivre la conquête du monde, un rire à la fois!

21 h



Porto chocolat

Lundi	8 septembre	
<p>7 h 30 – 17 h</p> 	<p>Golf</p>	<p>Les golfeurs et golfeuses auront l'occasion d'exécuter leurs plus beaux élans au Club de golf The Meadows. The Meadows est idéalement situé à l'extrémité sud d'Ottawa et constitue le plus grand terrain de golf public de l'est de l'Ontario. The Meadows a l'avantage d'offrir quatre parcours de 9 trous, ce qui permet de regrouper l'ensemble des golfeurs et golfeuses sur un même terrain.</p> <p>Le golf n'est accessible qu'aux participants inscrits à la conférence et les places sont limitées à 240 golfeurs.</p>
<p>7 h 30 – 15 h</p> 	<p>Rallye</p>	<p>Cette activité, à saveur unique et faisant appel à votre esprit compétitif, vous fera découvrir la capitale nationale, Ottawa. Vous partirez du Hilton Lac-Leamy en autocar pour vous diriger vers le lieu de départ du rallye. Ensuite, regroupés en petites équipes, vous parcourrez les rues de la ville à la recherche de réponses à des questions et énigmes. Voilà une activité ludique à connotation historique qui vous permettra d'en apprendre davantage sur la ville et ses bâtiments. Suivez le parcours et répondez correctement à toutes les questions dans les meilleurs délais possibles. Cette activité se terminera par un lunch qui sera servi dans un restaurant du marché By. Après le repas, vous pourrez profiter d'une période de temps libre avant de retourner à l'hôtel à bord de l'autocar.</p>
	<p>Horaire</p>	<p>L'horaire précis sera confirmé aux participants inscrits quelques semaines avant l'évènement.</p>

CES ACTIVITÉS NE SONT PAS INCLUSES DANS LE COÛT D'INSCRIPTION DE LA CONFÉRENCE.

Lundi
8 septembre
18 h
**Cocktail d'ouverture et dîner-spectacle « mini-gala Juste Pour Rire »
mettant en vedette Eddy King, Jérémy Demay et Rachid Badouri**

Eddy King

Eddy King est ce Québécois, né en France et d'origine congolaise, vivant à Montréal depuis l'âge de 13 ans. La diversité culturelle n'a aucun secret pour lui. Coup de cœur du concours de la relève Juste pour rire, le succès lui tombe dessus lorsqu'il participe à un gala animé par Rachid Badouri. Il fera aussi la première partie de son spectacle partout en province. Depuis 2011, il présente son premier *one man show* qui porte son nom. Il envoûte, surprend et désarçonne par ses histoires déconcertantes et son aisance à parler de sujets qui dérangent. Il clame haut et fort ce que les gens pensent tout bas. C'est une formule gagnante.


Jérémy Demay

Jérémy Demay est la véritable incarnation de la joie de vivre. Son humour débridé est touchant. Dans son premier *one man show*, *Ça arrête pu d'bien aller!*, il nous convie à sa quête du bonheur. Il veut nous enseigner à tous comment voir la vie sous un jour meilleur. Ce n'est pas un spectacle que vous voyez, c'est un spectacle que vous vivez. Il devient si contagieux que même son public se voit atteint de son optimisme. Si vous vous inquiétez pour son accent, car oui Jérémy est Français, sachez qu'il est quand même très drôle. Il a dit un jour : « un Français drôle, c'est comme un chinois roux, faut le voir pour le croire... »


Rachid Badouri

Rachid Badouri a fait une entrée fracassante dans le monde de l'humour avec son premier spectacle *Arrête ton cinéma!* Cette bête de scène suscite une ferveur passionnée aux quatre coins du Québec, de la France, même du Maroc. Il est aujourd'hui un incontournable de l'humour. Depuis trois ans, il a donné plus de 420 représentations, obtenu une certification triple-platine, vendu plus de 300 000 billets et animé de prestigieux galas Juste pour rire. En un mot, tout le monde se l'arrache! Son deuxième spectacle, *Badouri rechargé*, est présentement en tournée partout au Québec!

Mardi	9 septembre	
7 h – 8 h	Petit-déjeuner formule buffet	
8 h 15 – 8 h 30	Mot de bienvenue	Cédric Pouliot , Normandin Beaudry Frédéric Venne , Normandin Beaudry
8 h 30 – 10 h	Conférence d'ouverture Animée par Stéphan Bureau « PIS APRÈS? »	
Séance 1	Panel d'ouverture	<p>Évolution des rôles de l'employeur, de l'assureur et du consultant au cours des 20 dernières années</p> <p>Au cours des 20 dernières années, le marché des régimes de retraite et d'assurance collective a vu surgir divers événements ou tendances qui ont eu un impact direct sur l'évolution de ces régimes. Notons, à titre d'exemples, le transfert de nombreux régimes de retraite à prestations déterminées vers des régimes à cotisation déterminée ou l'évolution de l'expérience des régimes d'assurance invalidité et d'assurance médicaments. Par le fait même, ces événements et tendances ont eu une influence importante sur l'évolution du rôle de l'employeur, de l'assureur et du consultant à l'égard des régimes. Nos trois panélistes viendront échanger sur l'évolution de leur rôle respectif, en incluant leur vision de leur rôle aujourd'hui, et sur les interactions entre eux. Ils aborderont aussi certains enjeux rencontrés par le passé tout en nous donnant leur point de vue sur ce qui aurait pu être fait autrement. Ils jetteront ainsi les bases de nos discussions pour l'ensemble de la conférence.</p> <p>Conférenciers : René Hamel, SSQ Groupe financier Lyne Lebel, Kruger Yves Couturier</p>
10 h – 10 h 30	Pause santé	

Mardi

10 h 30 – 11 h 45

Séances simultanées 2 et 3

« PIS APRÈS? »

<p>Séance 2 Conférence conjointe RETRAITE et PLACEMENT</p>	<p>1999 Revenu fixe : l'enfant pauvre des caisses de retraite?</p> <p>2002 Obligations : quoi de neuf?</p>	<p>2014 Obligations : quoi de neuf? Les taux d'intérêt étant en baisse au Canada depuis plus de 20 ans, le marché obligataire offre-t-il encore des perspectives intéressantes?</p> <p>Cette séance abordera les défis qui attendent les caisses de retraite dans un monde où les taux d'intérêt sont à des niveaux historiquement bas. À quoi peut-on s'attendre dans les prochaines années? Quel serait l'impact d'une remontée éventuelle sur le rendement d'un portefeuille d'obligations et sur les autres classes d'actif? Comment gérer ce risque? Les obligations devraient-elles être gérées différemment?</p> <p>En 2009, Air Canada a mis en place une stratégie de placement guidée par le passif. Représentant aujourd'hui près de 10 milliards d'actif, le portefeuille obligataire est au cœur de cette stratégie. Air Canada a privilégié une gestion non traditionnelle des obligations et a généré une valeur ajoutée de 2 % par année au cours des 4 dernières années. Les raisons qui ont mené à cette approche et, plus spécifiquement, des exemples de transactions effectuées dans le cadre de cette stratégie seront partagés.</p> <p>Conférenciers : Bernard Morency, Caisse de dépôt et placement du Québec Vincent Morin, Air Canada</p> <p>Modérateur : Patrick De Roy, Eckler</p>
<p>Séance 3 COLLECTIF</p>	<p>1997 Pourquoi l'industrie pharmaceutique cherche-t-elle à se rapprocher davantage des employeurs et autres intervenants du secteur privé? Des exemples de partenariat</p>	<p>2014 Le rôle de l'industrie pharmaceutique d'hier à aujourd'hui</p> <p>Le secteur privé représentant plus de 50 % du remboursement des médicaments, l'industrie pharmaceutique peut jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de projets en partenariat avec le secteur privé.</p> <p>Cette séance abordera comment l'industrie pharmaceutique a évolué au fil des ans afin de proposer des solutions pour supporter le secteur privé.</p> <p>Conférencière : Michelle Boudreau, Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D)</p> <p>Modératrice : Danielle Vidal, SSQ Groupe financier</p>

Mardi

12 h – 14 h

Déjeuner-causerie



Séance 4

« Quand l'intuition trace la route »

Danièle Henkel abordera lors de sa conférence des thèmes tels la détermination, le courage, le leadership, la passion et la confiance en soi.

Vous y découvrirez son parcours hors de l'ordinaire qui l'a amené à diriger une entreprise aujourd'hui leader dans le domaine médico-esthétique, et ce grâce à sa persévérance, sa détermination, mais surtout grâce à sa vision de prise en charge globale de l'individu. Cette conférence vous apportera sans contredit une source de motivation et de courage tandis que son histoire captivante saura vous inspirer à vous dépasser et surtout à ne jamais abandonner.

Conférencière : Danièle Henkel, Les Entreprises Danièle Henkel Inc.

14 h 30 – 15 h 30

Séances simultanées 5, 6 et 7

« PIS APRÈS? »

Séance 5

RETRAITE

2000 | La migration des régimes à prestations déterminées vers des régimes à cotisation déterminée très encadrés et pleinement communiqués

2002 | Les régimes à cotisation déterminée en 2002

2014 | Bilbo le Hobbit, l'histoire jamais racontée...

Cette séance traitera d'un cas vécu de l'évolution des régimes de retraite, du simple passage de régimes à prestations déterminées vers un environnement entièrement à cotisation déterminée.

Quels ont été les enjeux? Et comment ont évolués, au cours des 20 dernières années, les services et les options de placements offerts aux participants?

Finalement, il sera question des nouvelles tendances en matière d'options de placement et de décaissement pour les retraités. Cette séance sera abordée avec humour et avec une histoire racontée en parallèle.

Conférencier : Michel Lalonde, Pratt & Whitney Canada

Modératrice : Isabelle Lauzière, Aon Hewitt

Mardi
14 h 30 – 15 h 30

Séances simultanées 5, 6 et 7 ... suite

« PIS APRÈS? »
Séance 6
 PLACEMENT

2001 et 2007 |
Placements alternatifs
2014 | Catégorie d'actifs à part entière parmi les
« placements alternatifs » : les placements privés

Les placements privés sont depuis longtemps utilisés par les grandes caisses de retraite. On assiste toutefois, depuis quelques années, à une forte accélération de la croissance des actifs investis par les caisses de retraite dans ces types de placement, en particulier ceux en infrastructures.

M. Normand Provost partagera ses réflexions quant à l'évolution passée et future des placements privés. Il abordera notamment l'impact que pourrait avoir cette hausse significative des sommes à déployer et la capacité du marché à les absorber. M. Provost présentera aussi les aspects bien particuliers des placements en infrastructures en tant que segment des placements privés.

Conférencier : **Normand Provost**, Caisse de dépôt et placement du Québec

Modérateur : **Martin Dufresne**, Fiera Capital

Séance 7
 COLLECTIF

2002 | Régimes flexibles : « The Day After »
2014 | Les régimes flexibles au fil des ans

La fin des années 80 et le début des années 90 ont coïncidé avec l'arrivée au Canada des régimes flexibles d'assurance collective. Depuis, les différents modèles et les méthodes d'implantation de ces régimes ont souvent fait l'objet de discussions. Qu'en est-il 20 ans plus tard? Les régimes flexibles ont-ils atteint leurs objectifs initiaux de la gestion des coûts de l'employeur tout en permettant un éventail de garanties plus appropriées pour la main-d'œuvre? Est-ce que le contexte du vieillissement de la population active et de la croissance des coûts fait en sorte que les régimes flexibles doivent se transformer pour survivre?

Conférencière : **Louise Dufour**, La Banque de Développement du Canada

Modératrice : **Marthe Cloutier**, Croix Bleue Medavie

15 h 30 – 16 h
Pause santé

Mardi

16 h – 17 h

Séances simultanées 8, 9 et 10

« PIS APRÈS? »

Séance 8
 RETRAITE

2011 | Retour des régimes à prestations déterminées?
2014 | Le lien entre l'actif et le passif dans un régime de retraite : qu'avons-nous appris en près de 20 ans?

Lors de cette séance, nous verrons comment, en pleine crise financière de 2008-2009, la Société des casinos du Québec (SCQ), filiale de Loto-Québec, est allée à contresens en migrant d'un régime à cotisation déterminée (CD) vers un régime à prestations déterminées (PD).

Nous apprendrons aussi comment l'expérience acquise au cours des 20 dernières années a influencé la gestion du risque financier que représente le passage d'un régime CD vers un régime PD pour la SCQ. D'autres enjeux d'importance liés à une telle migration seront également abordés.

Conférencier : Jean Ouellette, Loto-Québec

Modérateur : Jean-Pierre Canuel, Morneau Shepell

Séance 9
 PLACEMENT

2002 | L'avenir du dollar canadien
2014 | Une guerre des devises planétaire : enjeux et implications pour la gestion de portefeuille

Depuis que la Chine a massivement dévalué sa devise en 1994, de plus en plus de pays se livrent une véritable guerre des devises. Les premiers furent évidemment les pays émergents. Toutefois, avec une marge de manœuvre extrêmement limitée sur le plan fiscal et des taux d'intérêt déjà au plancher, de plus en plus de pays dits développés n'ont eu d'autre choix que d'emboîter le pas. Il y a lieu de croire que cette guerre des devises, maintenant devenue planétaire, ne fera que s'intensifier au cours des prochaines années.

Dans un tel contexte, une réflexion quant à la gestion du risque des devises devient impérative pour les caisses de retraite canadiennes.

Conférencier : Vincent Lépine, Gestion d'actifs CIBC

Modératrice : Nathalie Simard, Addenda Capital

Séance 10
 COLLECTIF

2001 | Pourquoi gérer la présence au travail
2003 | La gestion des invalidités dues à des problèmes de santé mentale
2014 | Santé mentale et présence au travail

Avec plus de 20 ans d'expérience sur la présence au travail chez Hydro Québec, D^{re} Laurier nous présentera les faits marquants d'une expérience vécue en entreprise. Elle expliquera notamment les motivateurs d'absence et témoignera des pratiques gagnantes qui peuvent être utilisées par les gestionnaires et par les employés afin d'accroître la productivité d'une entreprise.

Conférencière : D^{re} Danielle Laurier, Hydro Québec

Modérateur : Claude Lachapelle, Financière Sun Life

Mardi
18 h 30
Cocktail et dîner-spectacle « Gala célébration 20 ans »

**Grégory Charles
et autres artistes invités**

Musicien, chanteur, auteur-compositeur, animateur, comédien, directeur artistique, professeur, chef de chœur, producteur, entrepreneur, GREGORY CHARLES est véritablement un homme de la renaissance. Sa carrière à la télévision débute à la fin des années 80 alors qu'on le découvre à la fois comme acteur, animateur, intervieweur et comme musicien. Partout, son talent éblouit et sa passion pour la musique charme les critiques et le public. Il publie son premier livre en 2013, *N'oublie Jamais*, inspiré par sa mère souffrant d'Alzheimer et dédié à sa jeune fille, Julia. Au même moment, il lance aussi le spectacle de sa vie : VINTAGE. Le spectacle musical le plus interactif jamais conçu dans un théâtre fait sur mesure.

Au cours des dernières années, Gregory s'est produit en Écosse, au théâtre Déjazet de Paris et a élu résidence au célèbre Café Carlyle de New York. L'automne 2013 est occupé pour Gregory Charles. Animateur de la populaire émission de variété *Le Choc des générations* sur les ondes de ICI Radio-Canada Télé et animateur à la radio de Rythme FM de l'émission *Le matin, tout est possible*. L'année 2014 sera tout aussi palpitante! Gregory Charles installera son théâtre mobile sur les terrains des Casinos de Montréal, Mont-Tremblant et Charlevoix jusqu'en 2017 et devient du même coup le porte-parole de la Société des Casinos du Québec.

Gregory Charles n'a pas terminé de nous en mettre plein la vue!

22 h
Soirée dansante avec Grégory et son band


Mercredi		10 septembre	
7 h 30 – 8 h 30		Petit-déjeuner formule buffet	
9 h – 10 h 15		Séances simultanées 11, 12 et 13	
		« ET PUIS APRÈS? »	
Séance 11 RETRAITE	Changements législatifs concernant les régimes de retraite au Québec	<p>Lors de cette séance, les plus récents changements législatifs en régime de retraite au Québec seront analysés, notamment par rapport à leur impact sur le droit du travail ainsi que sur le financement et la conception des régimes.</p> <p>Cette séance traitera, entre autres, du nouveau règlement permettant la création de fonds de stabilisation dans les régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire.</p> <p>De plus, il sera question du Projet de loi no. 79 intitulé <i>Loi concernant la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal et d'autres modifications à ces régimes</i> publié par le gouvernement du Parti Québécois l'hiver dernier.</p> <p>Finally, les conférenciers discuteront des actions prises par le nouveau gouvernement quant au plan d'action proposé par l'ancien gouvernement eu égard à la restructuration et au financement des régimes de retraite.</p> <p>Conférenciers : Claude Lockhead, Aon Hewitt Catherine Maheu, Lavery</p> <p>Modérateur : André Picard, Trinome</p>	
Séance 12 PLACEMENT	Les avantages et les défis d'investir avec des gestionnaires en émergence	<p>Aux États-Unis, le concept de gestionnaires en émergence existe depuis quelques années déjà et plusieurs investisseurs, principalement des caisses étatiques, y allouent une portion de leurs actifs. Au Canada, on dénote encore peu d'intérêt pour les programmes de gestionnaires en émergence mais le message commence à circuler.</p> <p>Au cours de cette séance, M. Fontaine nous présentera quelques définitions de gestionnaires/stratégies en émergence et en fera une comparaison avec les firmes de gestion de portefeuille de grande taille. De plus, certaines statistiques qui sont associées aux gestionnaires en émergence seront présentées ainsi que les avantages/défis que comporte ce type d'investissement. Finally, M. Simard viendra quant à lui partager son expérience personnelle dans la sélection de gestionnaires en émergence.</p> <p>Conférenciers : Éric Fontaine, Pavilion Daniel Simard, Bâtirente</p> <p>Modératrice : Jo-Annie Pinto, Hexavest</p>	



Mercredi

<p>9 h – 10 h 15</p>	<p>Séances simultanées 11, 12 et 13 ... suite « ET PUIS APRÈS? »</p>	
<p>Séance 13 COLLECTIF</p>	<p>Régimes d'assurances publics et privés : évolution et pérennité</p>	<p>Cette séance permettra de revoir le rôle de chacun des intervenants dans le processus de décision du remboursement des médicaments, l'impact de ces décisions sur le secteur privé ainsi que l'évolution au cours des dernières années. La discussion portera aussi sur un enjeu important : comment assurer la pérennité du régime public et des régimes privés?</p> <p>Cette séance sera présentée sous forme d'un panel d'experts du secteur public et du secteur privé qui sera animé par Stéphan Bureau.</p> <p>Conférenciers : Pierre Marion, Croix Bleue Medavie Mireille Mathieu, INESS Jacques LeLorier, CRCHUM</p> <p>Modérateur : Stéphan Bureau</p>
<p>10 h 15 – 10 h 45 Pause santé</p>		
<p>10 h 45 – 12 h 15</p>	<p>Conférence de fermeture Animée par Stéphan Bureau « ET PUIS APRÈS? »</p>	
<p>Séance 14</p>	<p>Prise en charge et responsabilités futures des intervenants pour assurer la pérennité de nos régimes d'avantages sociaux</p>	<p>Après avoir échangé tout au long de la conférence sur divers enjeux passés, présents et futurs touchant nos régimes de retraite et d'assurance collective, il sera approprié de faire le point sur les responsabilités des divers intervenants de l'industrie pour assurer la pérennité de nos régimes. Nous savons d'ors et déjà que les coûts des régimes continueront de fluctuer, que les besoins des participants aux régimes continueront d'évoluer, tout comme ceux des employeurs d'ailleurs, et ce, à des rythmes qui risquent d'être différents. Chacun provenant de différents segments d'implication au niveau des régimes d'avantages sociaux, nos trois panélistes seront invités à partager leur vision des rôles et responsabilités futures que devront prendre les intervenants de l'industrie des régimes de retraite et d'assurance collective.</p> <p>Conférenciers : Robert Dumas, Financière Sun Life Sophie Fontaine Bégin, CSN Ronny Bernatchez, Altifica</p>
<p>12 h 15 – 12 h 30 Mot de la fin et assemblée annuelle Cédric Pouliot et Frédéric Venne</p>		
<p>12 h 30 – 13 h 30 Déjeuner formule buffet</p>		

INSCRIPTION ET PAIEMENT

	Conférence		Golf	Rallye
	Avant le 1 ^{er} août	Après le 1 ^{er} août		
Membre	815 \$	875 \$	125 \$	100 \$
Non-membre	1 225 \$	1 300 \$	125 \$	100 \$
Conjoint	450 \$	500 \$	125 \$	100 \$



Les coûts d'inscription excluent les taxes.

Le coût de l'inscription inclut le matériel qui vous sera remis ainsi que les repas du dimanche soir au mercredi midi.

Le coût de l'inscription des conjoints couvre tous les repas. Les conjoints qui souhaitent assister aux conférences doivent s'inscrire à titre de membre ou de non-membre.

La conférence est une activité admissible à titre de dépense de formation en vertu du Règlement sur les dépenses de formation admissibles (Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre). Une demande de reconnaissance de cette activité sera déposée auprès de la Chambre de la sécurité financière (UFC) ainsi qu'auprès du Barreau du Québec dans le cadre de la formation continue obligatoire. La conférence peut également permettre de respecter les exigences de PPC de l'Institut canadien des actuaires.

L'inscription à la conférence et aux activités ainsi que la réservation de chambre se font en ligne uniquement, sur le site Internet de l'ICRA (www.cpbi-icra.ca – sélectionner « QUÉBEC » en haut à gauche de la page d'accueil), à compter du 22 mai 2014 à 8 h 30.

Compte tenu de la capacité restreinte des salles, le comité organisateur se réserve le droit de limiter les inscriptions.

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec :
Madame Myriam Beaudry
Téléphone : 514 288-7272 | Courriel : quebec@cpbi-icra.ca

ANNULATION ET REMBOURSEMENT



Le remboursement des frais d'inscription (y compris le coût des activités) sera possible si une demande écrite à cet effet est reçue avant le 7 août 2014.

Du 8 au 31 août 2014, des frais d'administration de 150 \$ seront prélevés. Après cette date, nous n'accepterons que des substitutions de participants à la conférence; aucune substitution partielle ne sera toutefois acceptée.

POLITIQUE



En tout temps durant les activités, vous devez porter la cocarde ICRA vous identifiant. Veuillez noter que votre cocarde n'est pas transférable et qu'elle sera exigée pour les repas et spectacles. Pendant la conférence, les participants ne peuvent pas partager leur inscription avec une autre personne.

Le comité organisateur de l'ICRA se réserve le droit d'expulser, sans remboursement, tout participant qui enfreindrait ses politiques.



HÉBERGEMENT



L'ICRA a réservé un bloc de chambres au Hilton du Lac-Leamy pour les participants à la conférence.

Privilège exclusif de réservation pour les membres de l'ICRA

Encore cette année, les membres de l'ICRA ont le privilège de réserver leur chambre d'hôtel au Hilton Lac-Leamy à compter du 22 mai 2014, à 8 h 30. **Étant donné qu'exceptionnellement cette année la conférence débutera le dimanche 7 septembre en début de soirée, il à noter que, pour la journée du 22 mai 2014, le privilège de réservation de chambre pour les membres de l'ICRA ne sera disponible que pour des réservations de trois nuitées (dimanche, lundi et mardi) ou plus. Les réservations de moins de trois nuitées seront acceptées à compter du 23 mai 2014, à 8 h 30, et jusqu'au 30 mai 2014.** Après le 30 mai, s'il reste des disponibilités, les réservations seront ouvertes à tous.

Le nombre de chambres étant limité, ce privilège ne garantit toutefois pas la disponibilité d'une chambre au Hilton Lac-Leamy pour tous les membres qui participeront à la conférence. Veuillez prendre note qu'aucun transfert de ce privilège ne sera accepté. De plus, nous tenons à vous préciser que votre réservation de chambre ne vous inscrit pas automatiquement à la conférence.

Un participant qui annule sa réservation de chambre au Hilton du Lac-Leamy entre le 1^{er} juillet et le 7 août 2014 se verra facturer les frais d'une nuitée. À compter du 8 août 2014, les frais pour les nuitées réservées devront être acquittés en entier.

La réservation d'une chambre d'hôtel auprès d'un autre établissement est laissée à votre entière discrétion. À titre de référence, l'hôtel Ramada Plaza est situé à proximité du Hilton du Lac-Leamy et un bloc de chambre y a également été réservé par l'ICRA pour les participants à la conférence. Veuillez vous référer au site Web suivant pour plus d'information : <http://www.ramadaplaza-gatineau.com>

RÉSERVATION DE TABLE



Comme par les années passées, vous aurez la possibilité de réserver une table pour le dîner-spectacle du mardi soir. Afin de faciliter la planification de l'évènement, nous vous invitons à effectuer votre réservation directement sur le site Internet de l'ICRA **à compter du 1^{er} août 2014.** Aucune réservation de table ne pourra être faite sur place et le nombre de tables pouvant être réservé est limité.

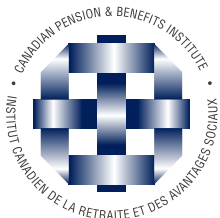
Le comité s'assurera qu'un certain nombre de tables demeureront libres afin de permettre aux participants ne désirant pas se prévaloir du système de réservation de trouver une place facilement.

TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire sera décontractée pour l'ensemble des activités de la conférence.

Bonne conférence!





L'ICRA remercie chaleureusement ses commanditaires et son partenaire média **Avantages**.
Votre collaboration compte beaucoup dans la réussite de cet événement.

PARTENAIRE 20 ANS



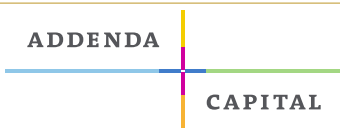
PARTENAIRES DIAMANT



PARTENAIRES PLATINE



PARTENAIRES OR



PARTENAIRES ARGENT



PARTENAIRES BRONZE



PARRAINAGES

